



Mesdames, Messieurs les Délégués syndicaux
nationaux CFTD, CFE-CGC, CGT et FO

Paris, le 10 octobre 2011

Mesdames, Messieurs les Délégués syndicaux nationaux,

Vous diffusez actuellement un document aux collaborateurs, par lequel vous demandez qu'une réunion paritaire soit organisée afin d'étudier la demande de paiement d'une prime de 1000 euros nets.

A la suite de notre première réunion du 9 juin et des différents échanges que nous avons eus avec chacune de vos organisations syndicales en septembre dernier, je vous propose de nous rencontrer afin que nous puissions évoquer votre demande qu'il conviendrait de replacer dans le contexte global de nos engagements salariaux.

Je vous propose de fixer cette réunion le 23 novembre 2011 à 16h30 à l'auditorium d'Hausmann.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs les Délégués syndicaux nationaux, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général

André RENAUDIN

CFDT CFE-CGC CGT FO

Le 9 juin, les organisations syndicales CFDT, CGC, CGT et FO du groupe AG2R ont remis à la Direction Générale une pétition de plusieurs milliers de salariés réclamant une prime de 1000€ nets.

Depuis cette date, malgré diverses actions et interpellations, la Direction Générale n'a toujours pas fixé une date de réunion paritaire pour étudier cette demande.

Va-t-il falloir que les salariés manifestent le 7 décembre, à l'occasion des festivités organisées à Paris par la Direction Générale pour le 60^{ème} anniversaire de l'UGRR pour enfin obtenir satisfaction ?

Sans réponse dans un délai de huit jours, les organisations syndicales prendront leurs responsabilités.